



- Légende :
- Zone 0 rejet total
  - Zone I
  - Zone II
  - Zone III
  - Zone IV
  - Zone V
  - basin de rétention existant
  - réseau urbain
  - réseau eaux pluviales
  - réseau hydrographique
  - aléa glissement de terrain (infiltration interdite)
  - contrainte périmètre de captage (limites quantitatives et qualitatives en lien avec la DUP ou à défaut l'ARS)
  - aléa ruissellement/craie/inondation (zone interdite à l'urbanisation au regard des risques naturels, maintien du bâti à l'existant, aucun rejet supplémentaire toléré au réseau / dans un milieu superficiel)
  - emplacement réservé pour l'établissement d'une zone de stockage
  - captage AEP

Communauté d'Agglomération PORTE DE L'ISÈRE **CAPi**  
 Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère



**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI**

Zonage d'assainissement eaux pluviales

Carte de proposition de zonage d'assainissement eaux pluviales

Commune de Villefontaine